



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 16 mars 2021

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCI du Doubs, 46 avenue Villarceau à BESANÇON, sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h10

Étaient présents :

G.B.M : ADRIANSEN Jacques suppléant de M. Damien LEGAIN ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; GAGLILOLO Lorine ; Françoise GALLIOU ; HUOT Daniel ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; LEMERCIER Myriam ; LOUIS Bernard ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; POUJET Yannick ; RUTKOWSKI Serge
TERZO André ; VIPREY Maryse suppléante de M. Denis JACQUIN ;
C.C.L.L : CHOPARD Félix ; COULET Gérard ; CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; NICOLET Mickaël ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : DOUBEY Boris ; GAUTHIER André ; MORALES Roland

Étaient excusés :

G.B.M : BAILLY Guillaume ; COUDRY Sébastien ; JOUFFROY Jean-Marc ; LEGAIN Damien ; MÉNESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; PARIS Daniel ; ROUX Jean-Hugues ;
C.C.L.L : PRILLARD Angèle
C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Françoise GALLIOU

Procuration de vote :

Mandants : MÉNESTRIER Jean-François
Mandataires : RUTKOWSKI Serge

Objet : 1A. Approbation du procès-verbal et du compte-rendu du Comité Syndical du 8 décembre 2020
2021/03_01-01

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL ET DU COMPTE RENDU DU
COMITÉ SYNDICAL DU 8 DÉCEMBRE 2020**

Rapporteur : Monsieur Cyril DEVESA, Président

**Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,
Monsieur le Président :**

- **ouvre la séance du Comité Syndical,**
- **procède à la vérification du quorum,**
- **annonce les pouvoirs reçus pour la séance,**
- **invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.**

À l'unanimité, le Comité Syndical nomme Madame Françoise GALLIOU, secrétaire de séance et approuve le procès-verbal et le compte-rendu de la séance du Comité Syndical du 8 décembre 2020.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

